



Fédération de la Libre Pensée des ALPES-MARITIMES
Groupe de MENTON « Élisée Reclus »
Villa Del Monte – MUNTE – 06540 SAORGE

Courriel > librepensee.menton@orange.fr
Blog > <http://librepensee06.over-blog.com/>

Le 4 juillet 2023

Monsieur Charles Ange Ginesy

Président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes
BP 3007
06201 NICE cedex3

Monsieur le Président,

Par invitation reçue par voie postale le 3 courant vous conviez la population à une bénédiction ! le 5 juillet.(Bénédiction de la galerie paravalanche de Castérino).

Les citoyens du département sont en droit d'attendre du président que vous êtes une NEUTRALITÉ dans la sphère privée qu'est la religion.

En invitant à une cérémonie religieuse, vous feignez d'ignorer la loi de 1905 dite de séparation des Églises et de l'État qui impose à tous ceux qui représentent la République (services publics, collectivités territoriales, élus...) cette NEUTRALITÉ qui permet le respect de la liberté de conscience de tous les citoyens, qui inclut de pratiquer le culte de son choix ou de n'en pratiquer aucun.

Que peuvent penser ceux de vos administrés qui ne sont pas concernés par votre invitation ?

Vous privilégiez ainsi une partie des citoyens du département, favorisant les communautarismes opposés aux libertés individuelles.

Nous demandons donc au préfet qui est en charge de faire respecter la légalité républicaine de vous rappeler à vos obligations.

Nous vous adressons, Monsieur le Président, nos sincères salutations laïques.

Le président du groupe Élisée Reclus
De la Libre Pensée de Alpes-Maritimes
Georges Marcel FAYE